

## Charte de l'Association

### I. Notre vision

Il est indispensable que chaque enfant puisse recevoir une éducation appropriée - à savoir au moins l'accomplissement d'études primaires et secondaires - Rise Uganda vient en aide aux familles défavorisées qui ne peuvent payer les frais de scolarité de leur/s enfant/s.

### II. Notre mission

Rise Uganda est convaincue que l'éducation est la clé du développement durable de tout pays.

### III. Nos principes

L'ensemble de l'activité menée par Rise Uganda est guidée par les six principes suivants :

#### 1. Principe de transparence

En vertu du « principe de transparence », Rise Uganda garantit que les dons sont directement et exclusivement affectés à la cause spécifique choisie au préalable par les donateurs.

#### 2. Principe du retour feedback

En vertu du « principe du feedback », Rise Uganda maintient une communication constante et transparente à l'égard de chacun de ses donateurs.

Rise Uganda s'engage ainsi à faire un retour aux donateurs, sur chaque don versé.

#### 3. Principe de résilience

En vertu du « principe de résilience », Rise Uganda s'engage à adapter son action aux constants changements, notamment politiques, juridiques et économiques.

#### 4. Principe de l'indépendance

En vertu du « principe d'indépendance », Rise Uganda n'est affiliée à aucun parti politique, ni à aucune religion. L'activité menée par Rise Uganda est guidée uniquement et exclusivement par le critère des besoins des enfants.

#### 5. Principe du long-terme

En vertu du « principe du long-terme », Rise Uganda mène son action dans le long-terme. Elle s'engage à apporter à chaque enfant une aide durable.

#### 6. Principe de protection et du respect du personnel

En vertu du « principe de protection et du respect du personnel », Rise Uganda lutte contre toute forme de discrimination en raison notamment du sexe, de l'origine ethnique, de la croyance de ses membres.

**En tant qu'il/elle représente l'Association, de par son adhésion, le/la membre s'engage, dans le cadre de l'activité qu'il/elle mène au sein de l'Association, à respecter les valeurs pronées par Rise Uganda, notamment les six principes susmentionnés et à agir dans le respect de celles-ci.**